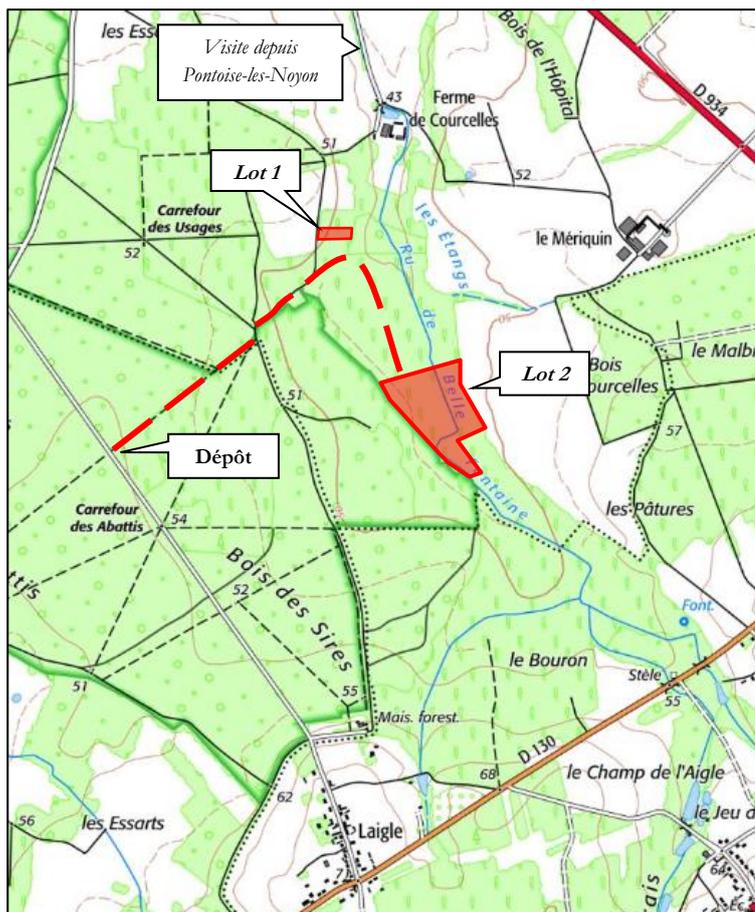


Vente Sur Pied et en Bloc



Propriétaire Monsieur Benjamin Bost
Certification Non
Département Oise (60)
Localisation Noyon Sud-Est
Commune Pontoise-les-Noyon
Lieu-dit Bois de Courcelles
Coordonnées GPS (Degrés Décimaux) Longitude : 3,040166° (dépôt)
 Latitude : 49,532868°
Point de Rencontre Mairie de Pontoise-les-Noyon
Sécurité conseillé

Essence principale Interaméricain et Robusta
Volume présumé 179 m3
Nombre d'arbres 203
Volume moyen 0,88 m3

Nature coupe Lot 1 et 2 : extraction

Parcelles cadastrales Lot 1 : B291
 Lot 2 : B258, 259 et 267

Surface 4 hectares environ
Limites plaine, fossé et peinture
Marquage un point de peinture rose
Visite se reporter au plan ci-contre
 M. Leduc au 06 86 23 09 38

Lot estimé par Expert JMP et BC
 SAS Cegeb
 68 rue du Centre 60350 Berneuil S/Aisne
 Tel : 03 44 85 76 60 – Mob : 06 80 99 20 20
 Mel : secretariat@cegeb.com

Clauses générales EFF/FNB
Conditions particulières du 20 mai 2022

Point GPS : <https://goo.gl/maps/seri88jTv4atCFYr7> (dépôt)

Lot	Essence	Diamètre mesuré à 1,3 m													Total			
		25	30	35	40	45	50	55	60	65	70	75	80	85	90+	Nbre	Vol. m3	VU m3
1	interaméricain		1	4	5	9	4	2								25	31	1,24
2	interaméricain		24	30	34	19	11	2	1							121	108	0,89
	Robusta		12	16	15	11	1	2								57	40	0,7
<i>Observation :</i>																203	179	0,88

Clauses particulières

Préambule : Passage de camions et engins interdit sur le pont à proximité de la ferme des Courcelles.

Exploitation : tirage des arbres de bordure et de ceux le nécessitant. Recépage soigné du sous-étage et des places d'abattage. Respect des zones de régénération. Éparpillement des rémanents sur une hauteur inférieure à 1 mètre. Houppiers, taillis et purges font partie de la vente et sont à enlever.

Débardage : par terrain sec ou gelé. Dégâts éventuels à la charge de l'acquéreur suivant le barème de la chambre d'agriculture. Passage uniquement sur le tracé prévu.

Stockage : à l'Ouest sur place de dépôt ONF

Délai d'exploitation : 15 octobre 2023

Délai d'enlèvement : 3 mois après le débardage

Assujettissement à la TVA : non

Paiement : 20 % au comptant
80 % par Billet à Ordre analysé au 15.12.2022

Caution : 25 % du montant de la vente sauf si caution permanente.

CVO : payée par l'acheteur pour le compte du vendeur.

« la remise d'une offre suppose l'acceptation des clauses générales et particulières »

L'acquéreur

La caution

